



BILAN DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONCERTATION SUR LA PROGRAMMATION DU PROJET **Balade du Cailly**

Janvier 2021 / Juin 2021

Rouen



métropole
ROUENORMANDIE



Sommaire

Le projet « Balade du Cailly »	3
Les modalités de concertation	3
Le bilan de la concertation	4
Éléments de réponse de la Métropole Rouen Normandie	22
Annexes	24



1 LE PROJET Balade du Cailly

La Métropole Rouen Normandie (MRN) travaille à l'élaboration de « projets de territoire ». Ces projets consistent à mener des études et des travaux d'infrastructures intercommunales.

Ainsi, les élus de la vallée du Cailly ont souhaité travailler sur le projet de la « balade du Cailly », allant de Malaunay au nord de la Métropole Rouen Normandie, en passant par Le Houllme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen, jusqu'à Canteleu et Rouen à l'embouchure avec la Seine.

Trois enjeux capitaux pour l'avenir du territoire sont mis en avant avec ce projet :

- La lutte contre le changement climatique : rechercher la baisse des déplacements motorisés, rechercher des aménagements moins impactant sur l'environnement,
- L'amélioration de la santé humaine : développer l'activité physique contre le surpoids et les maladies cardiovasculaires notamment,
- Le maintien du lien social : avoir des espaces d'apaisement, de rencontres et de loisirs, propices aux échanges.

La réalisation de ce projet passera par la réalisation d'aménagements hétérogènes mais cohérents sur l'ensemble du tracé (environ 14km) en prenant en compte les éléments existants et la réalisation de nouveaux tronçons.

Les objectifs poursuivis sont :

- de préserver l'environnement tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et bâti de la vallée,
- de réaliser un espace public comme lieu de promenade de proximité de qualité,
- de proposer un parcours alternatif cohérent et sécurisé pour les modes actifs de déplacement.

2 LES MODALITÉS de concertation

L'aménagement de la Balade du Cailly relève d'une concertation au titre de l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme qui vise « les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie » et prévoit qu'ils fassent l'objet « d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ».

Ainsi, deux décisions du président de la MRN en date du 9 juin 2020 et du 7 décembre 2020 ont permis de présenter le projet et les modalités sur cette première phase de concertation qui concerne la programmation du projet et dont les objectifs sont de :

- partager les enjeux du projet, les atouts et contraintes à intégrer à l'opération,
- mieux cibler les besoins des usagers et des habitants de la Métropole.

Ces modalités ont été mises en œuvre et enrichies, malgré le contexte particulier de la crise sanitaire qui a fortement limité les interactions sociales.

- Un article dans le magazine de la Métropole Rouen Normandie,
- Une page internet dédiée au projet sur le site de concertation de la Métropole Rouen Normandie : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/projet-balade-du-cailly>
- Des informations sur le projet avec la mise à disposition sur cette page internet du projet de document concernant la programmation et le flyer de synthèse du projet,
- Des questionnaires permettant de comprendre les souhaits des participants,
- Une carte participative permettant de pointer les attentes ou craintes,
- Deux ateliers participatifs avec le public, et notamment les habitants de la vallée du Cailly,
- Un atelier participatif avec les associations locales, et notamment les acteurs locaux des mobilités actives et de l'environnement,
- Cinq mini-balades.

3 LE BILAN de la concertation

LES QUESTIONNAIRES

Plus de 500 retours cumulés sur les deux questionnaires ont été enregistrés, preuve de l'appétence des habitants et usagers de la Métropole sur le sujet, dont la majorité sont des habitants même de la vallée du Cailly. Les questionnaires étaient accessibles à toute personne qui le souhaitait, sans inscription préalable. Les réponses étaient anonymes. Enfin, une communication sur les réseaux sociaux, le Mag de la Métropole et dans la presse locale a été réalisée pour chacun des deux questionnaires pour faire connaître l'opération.

1^{er} questionnaire

mis en ligne du 18 janvier au 5 février 2021

Le panel des participants
Ce premier questionnaire consistait à interroger les citoyens et citoyennes sur leurs habitudes de balades, au sein de la Métropole et en particulier au sein de la vallée du Cailly.

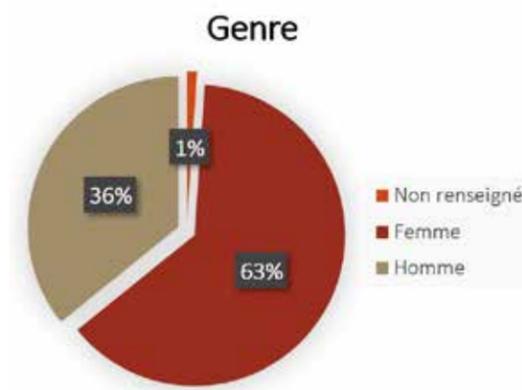
363 réponses ont été recueillies, avec environ 60% de réponses de femmes et 40% d'hommes, provenant pour 20% de Rouen, de 50% de la vallée du Cailly, et le reste des différentes communes de la Métropole.

Exemple de publication sur les réseaux sociaux (<https://www.facebook.com/jeparticipe.rouenmetro>)



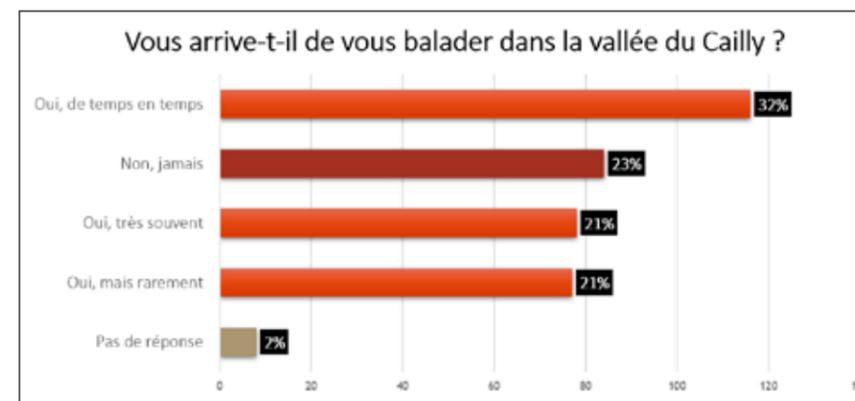
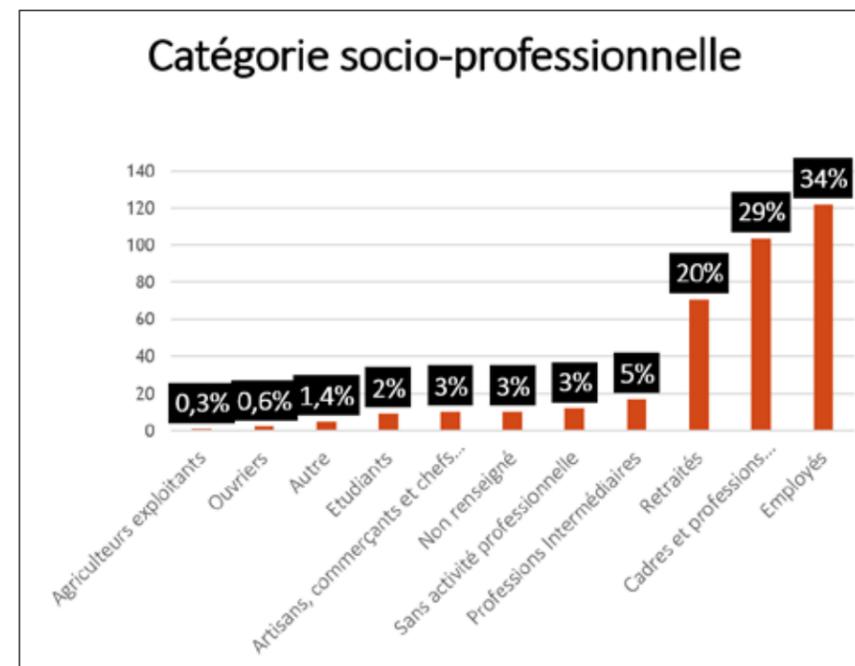
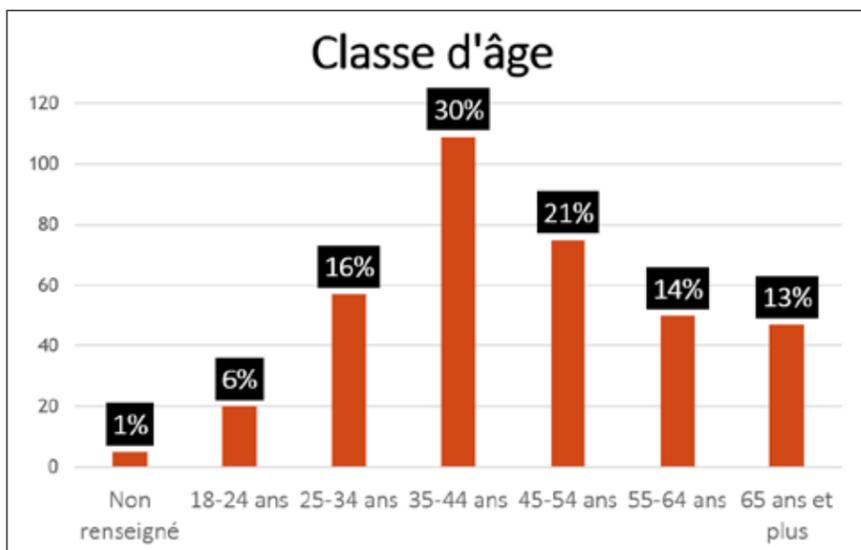
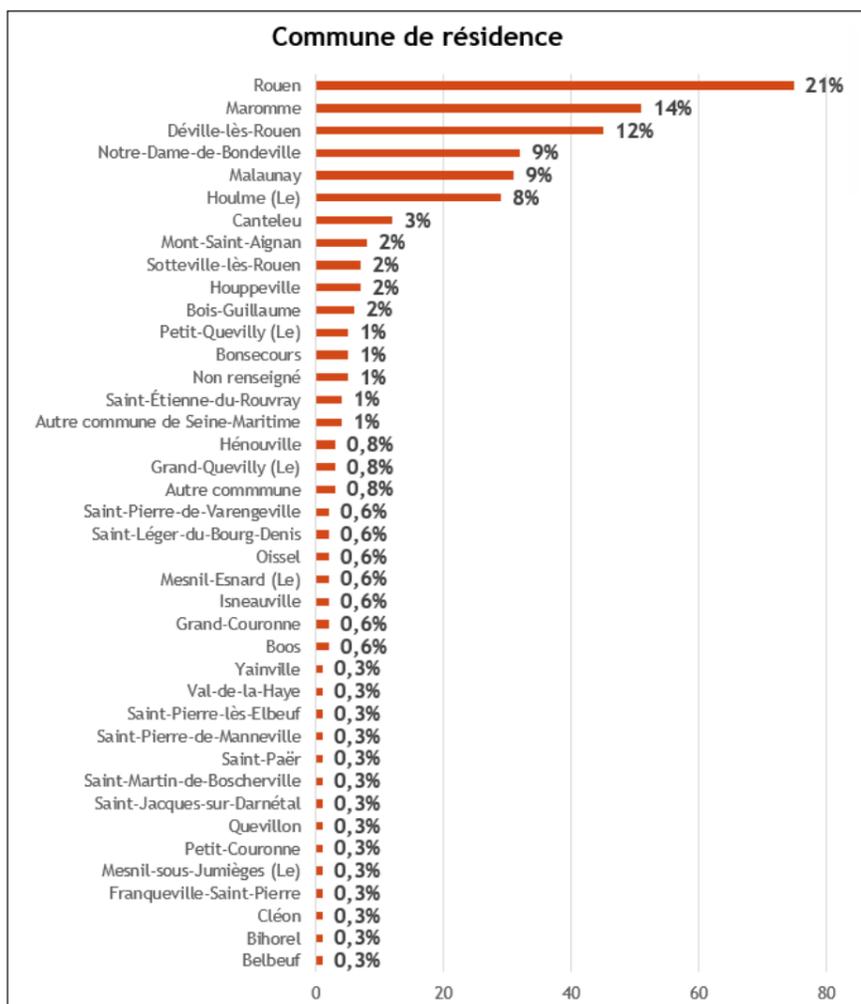
Questionnaire 1
Post Facebook du 28/01/2021 – 19h03
→ **537 personnes touchées**
Post Facebook du 18/01/2021 – 19h46
→ **2 118 personnes touchées**

Questionnaire 2
Post Facebook du 19/04/2021 – 19h22
→ **329 personnes touchées**
Post Facebook du 08/04/2021 – 19h15
→ **4 157 personnes touchées**



3

L'ensemble des classes d'âge entre 18 et 65 ans et plus sont représentées, avec une légère prédominance des 35/45 ans qui représentent 30% des réponses.



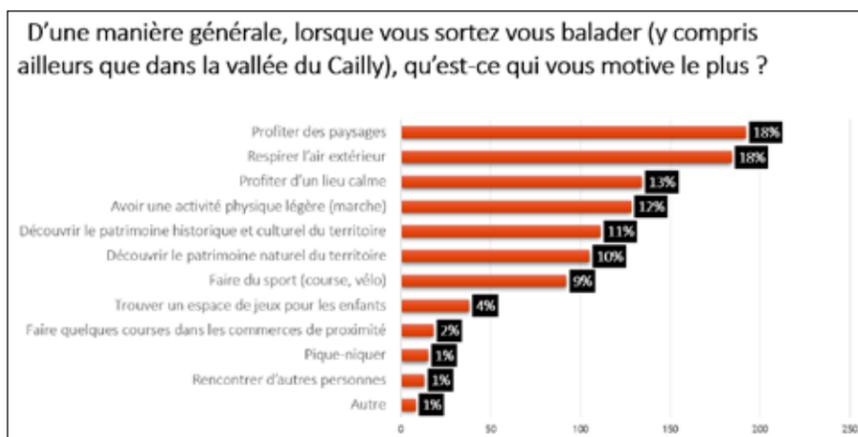
En ce qui concerne les catégories socio professionnelles, on note une nette surreprésentation des employés (34%), cadres (29%) et retraités (20%).

Résultats du questionnaire
44% des personnes ayant répondu ne se baladent jamais ou rarement dans la vallée du Cailly, contre 53% qui se baladent de temps en temps ou très souvent.

En ce qui concerne la perception de la vallée, celle-ci est principalement vue comme un lieu mixte entre ville et nature et un espace urbanisé avec des coupures vertes, avec deux caractéristiques fortes qui touchent à la présence du cours d'eau et aux bâtiments anciens industriels.

Globalement l'attrait d'une balade est avant tout lié au lien avec l'environnement naturel (profiter des paysages, respirer l'air extérieur, profiter d'un lieu calme...) qui représente la moitié des réponses, loin devant la pratique d'une activité légère ou intense, la découverte du patrimoine bâti ou naturel par exemple.

3



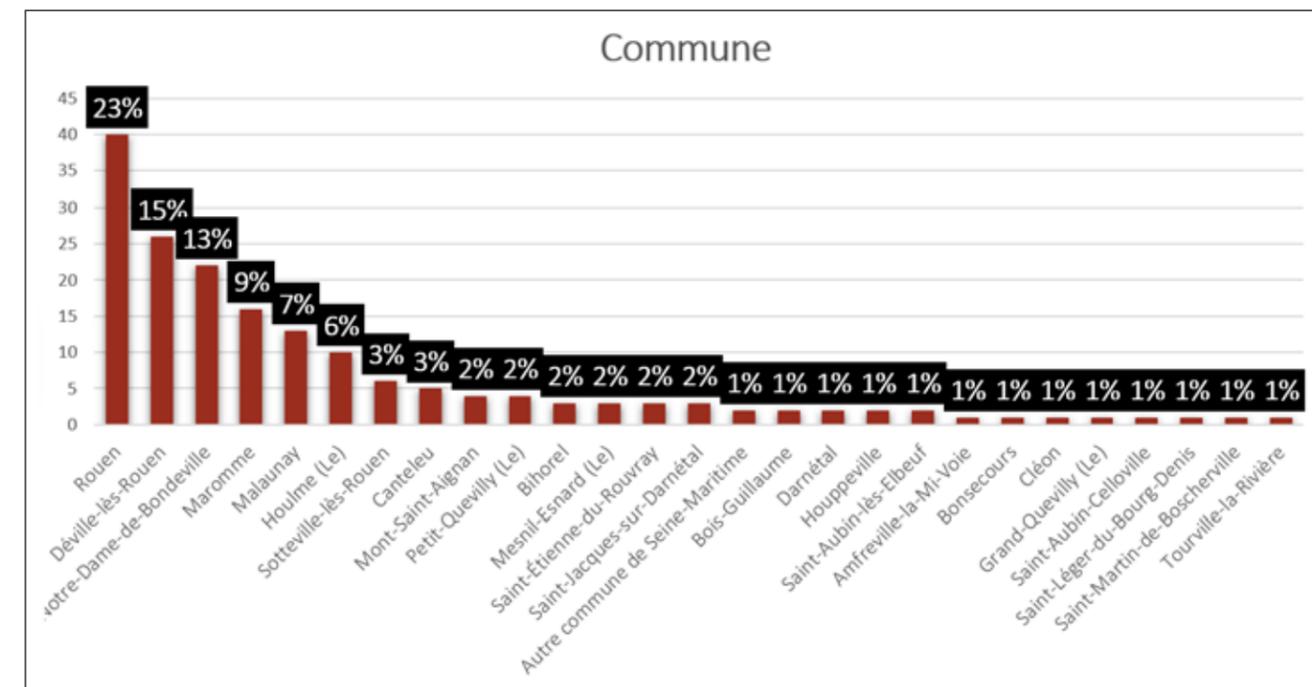
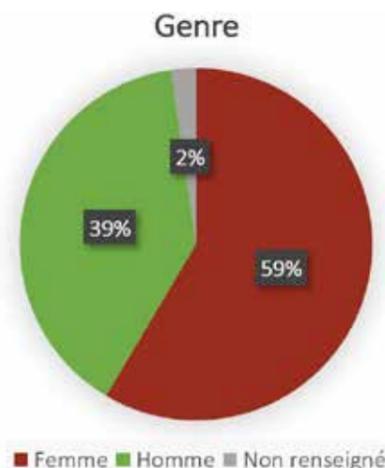
Les chemins aménagés sont plébiscités par les participants pour favoriser la balade, auxquels s'ajoutent le souhait d'itinéraires culturels et patrimoniaux, et des informations sur la vallée.

Les réponses à ce premier questionnaire ont mis en avant la dualité dans la perception de la vallée du Cailly, entre ville et nature, et le souhait d'aller vers une (re)découverte du patrimoine naturel et bâti.

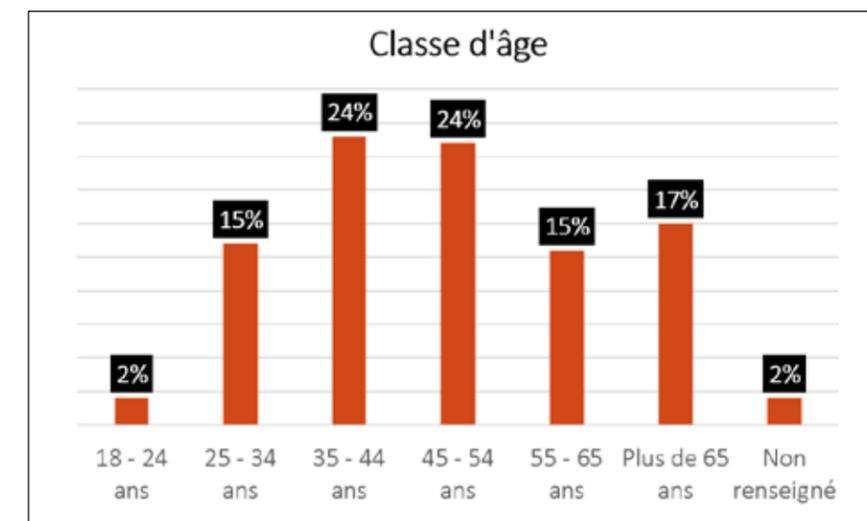
2nd questionnaire

mis en ligne du 5 avril au 25 avril 2021

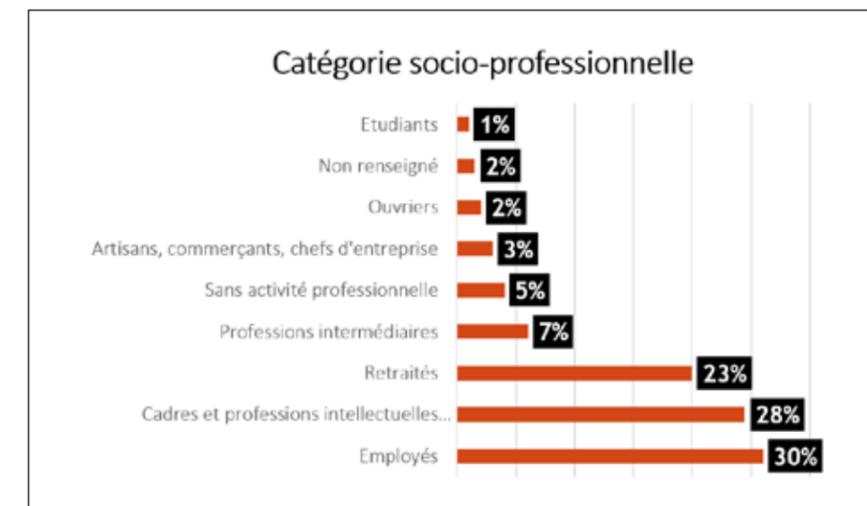
Le panel des participants
Ce second questionnaire consistait à interroger les citoyens et citoyennes sur les usages et les attentes autour du projet de la Balade du Cailly. 176 réponses ont été recueillies, avec comme pour le premier questionnaire, environ 60% de femmes et 40% d'hommes, provenant pour 20% de Rouen, de 50% de la vallée du Cailly, et le reste des différentes communes de la Métropole.



L'ensemble des classes d'âge entre 18 et 65 ans et plus sont représentées, avec un équilibre un peu plus marqué que sur le premier questionnaire avec 24% pour chacune des tranches 35/45 et 45/55 ans.



On retrouve la même surreprésentation des employés (30%), cadres (28%) et retraités (23%).



3

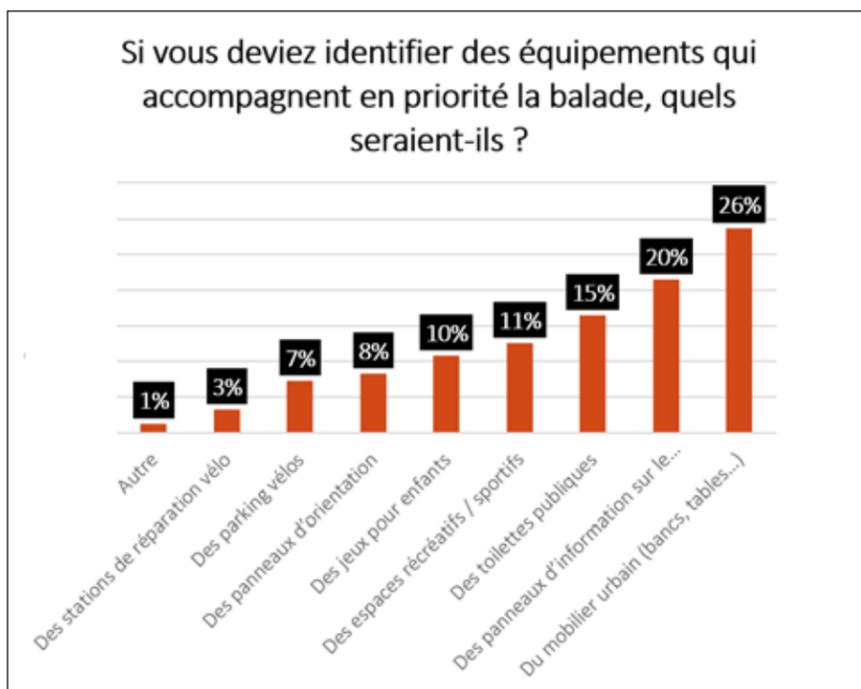
Résultats du questionnaire

Les réponses au questionnaire ont mis en avant le souhait de ne pas avoir un aménagement uniforme mais des tronçons variés qui créent une variété d'ambiance (naturel, urbain, plus ou moins aménagés...).

Si les usages plébiscités se concentrent majoritairement sur la promenade à pied et le vélo, les attentes en termes de lieux de pause sont également très présentes. On peut en revanche noter que les déplacements pendulaires sont peu cités.

En ce qui concerne les équipements publics identifiés pour accompagner la balade : mobilier urbain, panneaux d'information, et toilettes publiques arrivent en tête des demandes.

Peu de craintes ont été exprimées par rapport à la mise en œuvre du projet. Celles exprimées se concentrent principalement sur la propreté, les incivilités, les impacts sur la faune et la flore, la cohabitation piétons/cyclistes, et la sécurisation par rapport aux modes motorisés.



Enfin à la question ouverte sur des idées d'aménagement innovantes, les réponses arrivant en tête concernent les espaces de jeux ou ludiques, la restauration rapide (type foodtrucks), les équipements sportifs, les zones de détente, la possibilité de se déplacer en barque/canoe, des panneaux d'information sur l'histoire et le patrimoine de la vallée, des points de baignade ou pieds dans l'eau, un espace d'expression culturelle/artistique type scène ou agora, des espaces de plantations (fruitiers, potagers, mini-ferme)...

Les réponses à ce second questionnaire ont souligné l'importance de la notion de « balade », et ont mis en évidence des attentes d'un « lieu de vie » qui aille au-delà d'une infrastructure de mobilités.

Proposez une idée d'aménagement innovante, inattendue, créative autour de l'aménagement et/ou l'animation de la « balade du Cailly »

Non renseigné	85	Boucle de randonnée	2
Espaces de jeux / Ateliers ludiques	11	Potagers participatifs	3
Restauration rapide / Food truck	10	Passerelles au dessus du Cailly	2
Cours, équipements et défi sportifs	9	Location de vélo (et autre)	2
Zones de pique-nique / bivouac / détente / rencontre	9	Sol piézoélectrique pour générer de l'électricité par le passage	1
Barques / canoé	8	Parasols automatiques	1
Panneaux sur histoire / patrimoine de la vallée	8	Abris pour la pluie	1
Point de baignade / pieds dans l'eau (pontons)	8	Peintures / fresques au sol	1
Scène / Agora / Espace d'expression artistique	8	Mini usine électrique se servant du débit d'eau du Cailly	1
Œuvres artistiques	6	Pont de singe suspendu au dessus de la rivière	1
Mini ferme urbaine / Animaux	5	De la réalité augmentée (ancien patrimoine en 3D)	1
Parcours aventure / Chasse au trésor	5	Stands producteurs locaux / artistes	1
Plantations de fruitiers	3	Barbecues collectifs	1
Parcours sonore / musical	2	Parc canin	1
Boîtes à livres / jeux	2	Vélo rail sur les anciennes liaisons ferrées industrielles	1
Station de réparation vélo	2		

3

LA CARTE PARTICIPATIVE

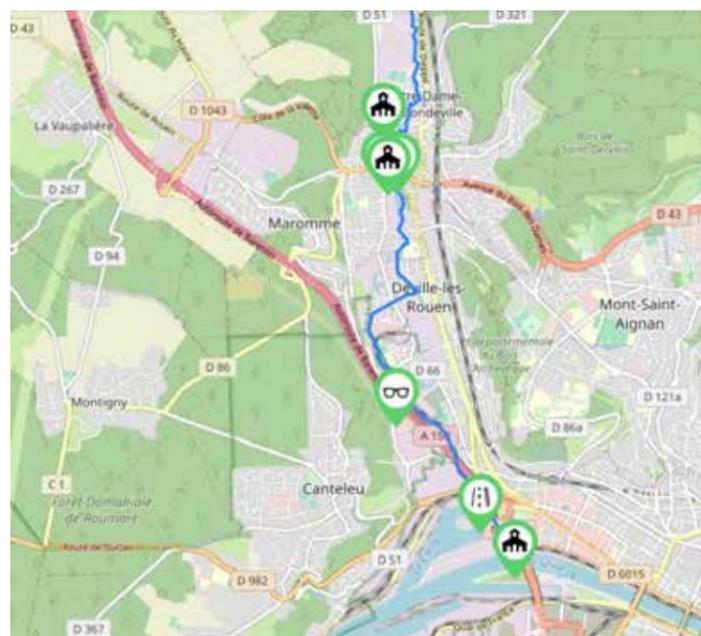
La carte participative a été mise à disposition du public à partir du 11 mars 2021.

8 contributions citoyennes seulement ont été faites via cet outil qui ne semble pas avoir rencontré son public, il s'agissait d'une première expérimentation avec ce nouvel outil numérique développé en interne par la collectivité. Cet outil, à l'usage plus complexe qu'un questionnaire en ligne puisqu'il suppose de savoir utiliser une carte et positionner des points nécessite sûrement un accompagnement plus prononcé (tutoriel ou atelier) pour pouvoir être davantage utilisé.

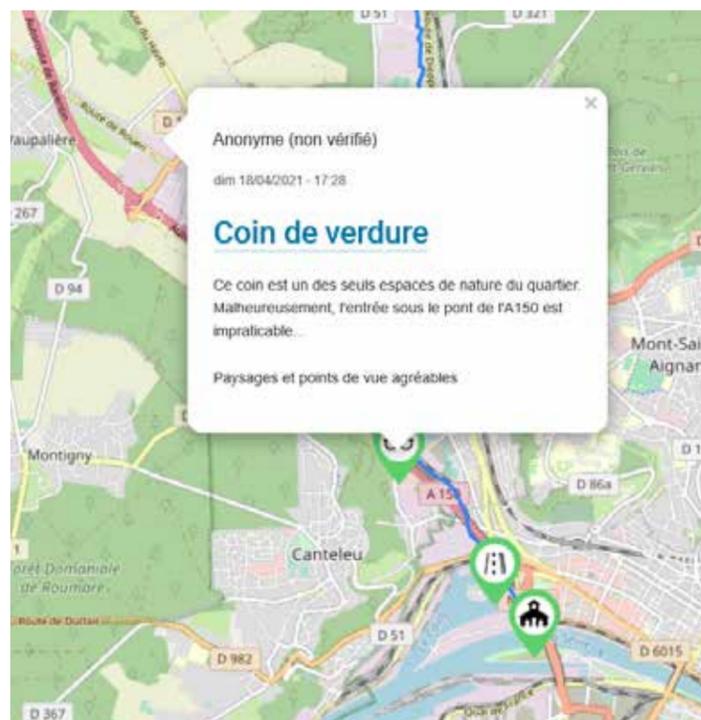
Compte-tenu de cette faible participation, il est difficile de proposer une analyse et de dégager des tendances.

Toutefois, ces contributions vont globalement dans le sens des réponses apportées par plusieurs centaines de citoyennes et citoyens à travers les deux questionnaires en ligne proposés dans le cadre de cette concertation à savoir :

- Prévoir des panneaux d'information sur la balade du Cailly permettant de valoriser le parcours, identifier les points d'intérêts, informer sur les temps de parcours.
- Résorber les discontinuités dans les parcours et œuvrer à la séparation avec le trafic routier.
- Valoriser les éléments du patrimoine industriel à travers la balade du Cailly.
- Résorber les points de décharges et d'accumulation des déchets.
- Améliorer la qualité des revêtements pour une pratique cycliste et piétonne plus agréable.



Extrait de la carte participative



Exemple de contribution sur la carte participative

LES TROIS ATELIERS PARTICIPATIFS

1^{er} atelier tout public

le 11 février 2021 / 12 personnes présentes

Ce premier atelier participatif s'est déroulé en visioconférence et en utilisant l'outil collaboratif « klaxoon ». Les débats ont principalement porté sur :

- La place et l'importance des espaces naturels à la fois dans les aménagements, les ambiances, et la préservation de la biodiversité.
- La cohabitation des différents usages, et notamment la place du vélo.



Extrait du tableau Klaxoon relatif aux attentes pour les secteurs naturels

3

Concernant la place des espaces naturels, les attentes portent sur :

- L'aménagement à minima : pas d'enrobé, chemin naturel et laisser faire la nature au maximum.
- La préservation de l'environnement : préserver les arbres et en planter d'autres (dont des fruitiers), installer des ruches, nichoirs...
- Quelques équipements annexes sont proposés de manière plutôt secondaire : bancs / poubelles / panneaux d'information sur la biodiversité...

Concernant les espaces déjà aménagés sous forme de balade (souvent voie verte), les principales tendances exprimées au cours sont :

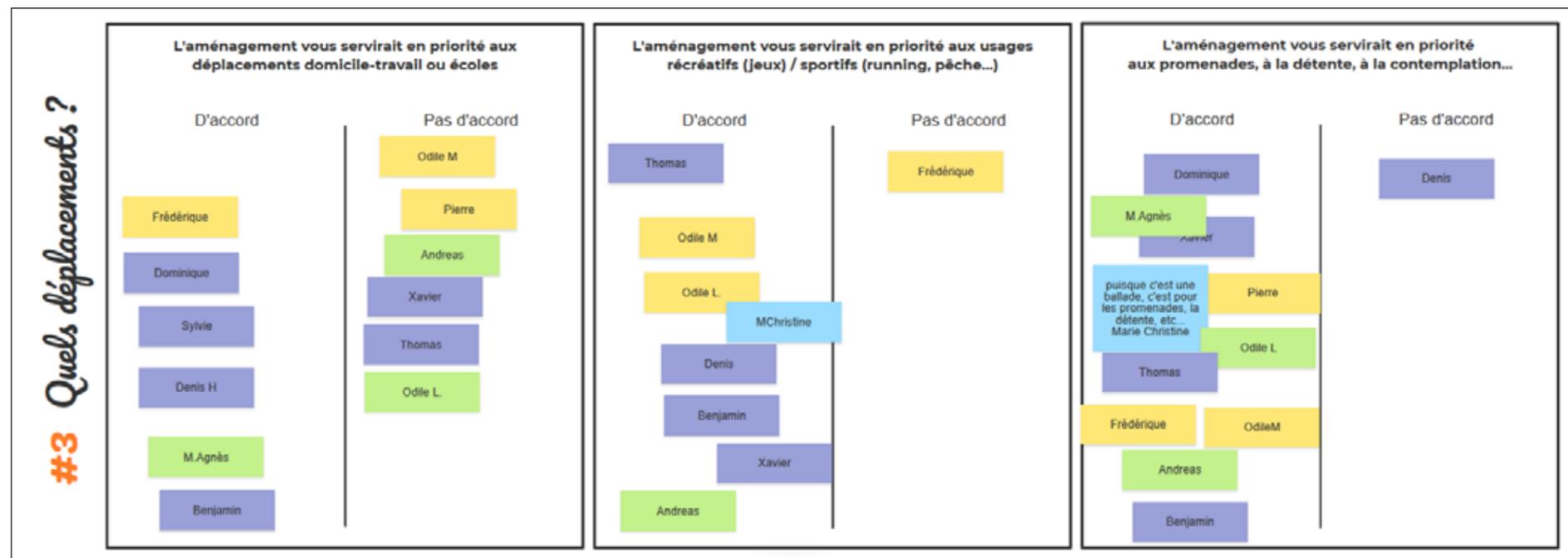
- Un besoin d'information : panneaux (patrimoine, nature...) et signalisation (directions, points d'intérêts,...).
- Des équipements publics : bancs, tables, canisites, poubelles, jeux d'enfants...
- Des équipements et services pour les cyclistes (arceaux, atelier réparation...).
- Le besoin de sécuriser les piétons par rapport aux vélos.
- Quelques usages sportifs (parcours, mobilier) et culturels (expos) sont cités.

Enfin concernant les zones routières, les principales tendances exprimées sont :

- La sécurité des cyclistes et piétons (séparation du trafic automobile, voies dédiées et sécurisées, apaisement de la circulation...).
- Quelques contributions visent également à améliorer la pratique cycliste (signalisation, fléchage de continuité d'itinéraire, suppression de bordures...).
- Il est souhaité de réduire au maximum les tronçons de cohabitation avec la circulation automobile.

En matière d'usages envisagés pour la future balade du Cailly, les participants à l'atelier sont très majoritairement en faveur d'un usage « promenade / détente » et « usages récréatifs ».

- L'usage « déplacements domicile-travail ou domicile-école » est plus partagé avec deux arguments principaux :
- La balade ne doit pas se substituer à une infrastructure cycliste permettant les déplacements rapides, mais elle peut être utile pour des courts déplacements en vélo.
 - La balade doit permettre une cohabitation piétons-cyclistes permettant aux usagers d'être en sécurité.



Extrait du tableau Klaxoon relatif aux usages futurs de la balade



Les échanges au cours de cet atelier ont permis de faire émerger quelques idées fortes. Il y a un certain consensus sur le fait que la balade du Cailly doit avant tout être un lieu de promenade, de détente et de rencontre. Les usages récréatifs sont également très bien accueillis.

Certains participants ont indiqué que la balade du Cailly bien que très utile aux mobilités dans la vallée, n'était pas suffisante pour permettre les déplacements pendulaires/quotidiens en vélo (domicile travail / domicile écoles).

Les participants se sont accordés sur la nécessité d'avoir des revêtements qui doivent permettre une accessibilité à tous les modes (piétons, vélos, rollers...), mais ont également en tête l'idée de ne pas trop artificialiser les zones naturelles.

Ils ont également mis en avant le fait de devoir travailler la cohabitation cyclistes / piétons pour éviter au mieux les possibles conflits d'usages, sans pour autant séparer les flux. Ils ont affirmé le souhait d'avoir un parcours diversifié permettant différents usages selon les secteurs traversés, et ainsi éviter une balade uniforme et monotone.

3

2^e atelier tout public

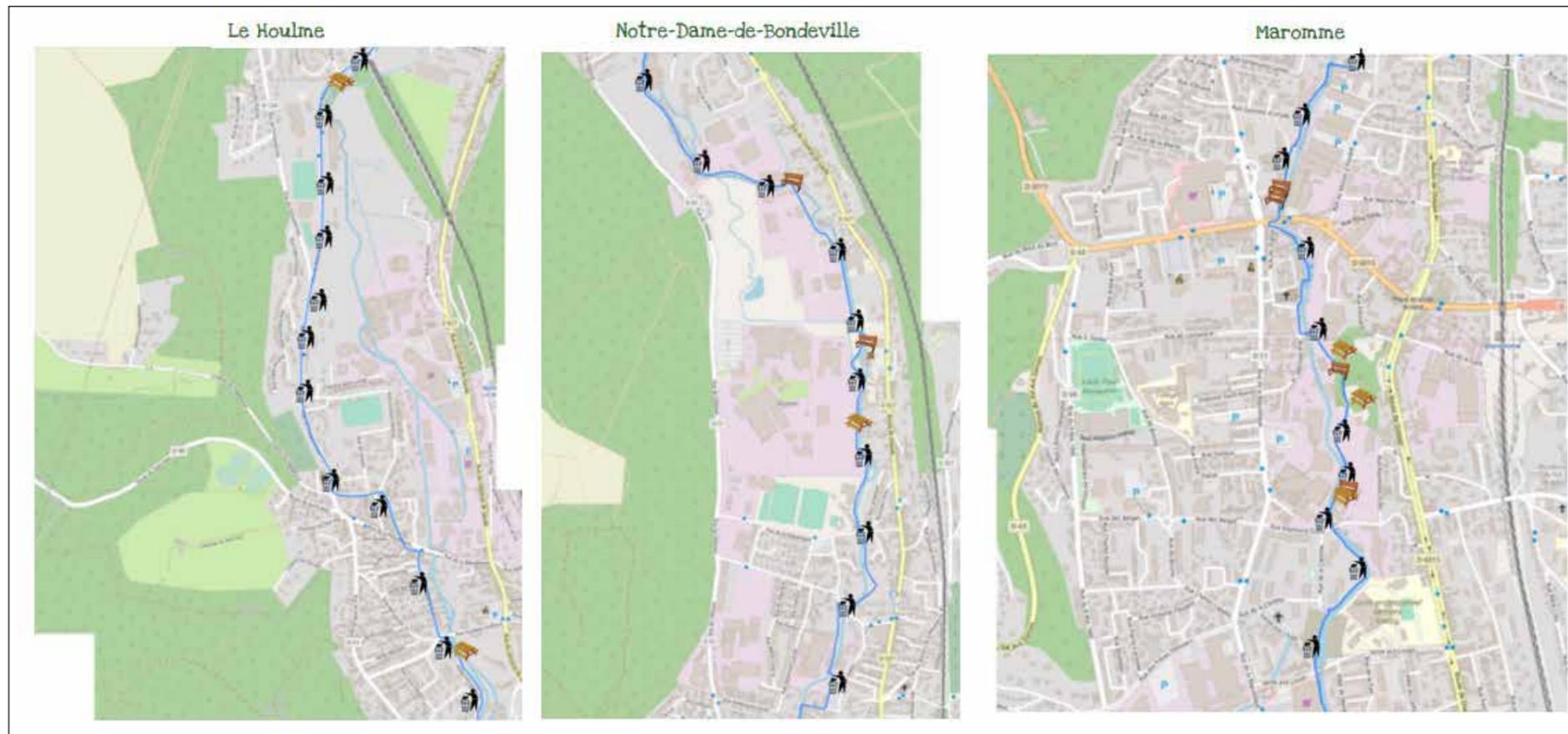
le 29 avril 2021 / 11 personnes présentes

Ce deuxième atelier participatif s'est déroulé en visioconférence et en utilisant l'outil collaboratif « klaxon ». Un premier temps d'échange porte sur le mobilier urbain et les poubelles :

- Les attentes sur les tables et les bancs sont principalement localisés dans les espaces de « nature » ou de verdure des différentes communes.
- Quelques bancs supplémentaires sont placés sur des zones intermédiaires lorsque la distance entre deux espaces de « pause » est jugée trop importantes.
- Une attente forte en matière de propreté s'exprime à travers la multiplication de poubelles souhaitées.

Compte-tenu des attentes citoyennes en matière d'information et de signalisation des atouts de la vallée du Cailly, les participants ont été invités à identifier les principaux éléments du territoire qui mériteraient selon eux un panneau d'information/de localisation :

- Les demandes en matière de signalisation ou d'information sont très hétérogènes, en allant des gares aux commerces, en passant par des éléments historiques ou les arrêts de bus.



Extrait du tableau Klaxon relatif aux attentes en matière de poubelles, bancs et tables sur le parcours de la balade du Cailly

- Quelques éléments du patrimoine industriel de la vallée sont identifiés comme la Corderie Vallois, les cités ouvrières, la cheminée Gresland.
 - Un lien avec d'autres itinéraires tels que les chemins de randonnées est recherché.
- Un temps d'échange sur la sécurité a été proposé mais n'a mis en évidence que quelques intersections avec un souci de sécurité routière. Aucune zone d'incivilité n'a été mise en avant par les participants.

Enfin, concernant les aménagements à prévoir pour « animer » et « faire vivre » la balade du Cailly, les participants ont émis des attentes en termes de :

- Informations et animations autour du patrimoine de la vallée.
- Restauration de type food-truck.
- Potager participatifs, arbres fruitiers, animaux...
- Espaces d'expression artistique.
- Services autour du vélo (location, réparation)...



Les échanges au cours de cet atelier ont permis de faire émerger quelques idées fortes. Les participants ont affirmé fortement un besoin de panneaux d'information et de signalisation pour « connecter » la balade du Cailly aux différents centres d'intérêts de la vallée. Il y a une demande de propreté et d'entretien régulier de cette future infrastructure. Ils ont confirmé l'importance de préserver et valoriser les espaces de nature dans la vallée et permettre aux habitants d'en profiter avec des équipements adaptés. Le souhait d'avoir des équipements/services/animations vont dans le sens des attentes citoyennes de faire vivre cet aménagement et exprimées à travers le questionnaire n°2.

3

• 3^e atelier destinés aux associations locales

le 18 mai 2021 / 7 associations représentées

Ce troisième atelier participatif s'est déroulé en visioconférence et en utilisant l'outil collaboratif « klaxoon ». Après un rappel des principaux échanges ayant eu lieu lors des deux ateliers précédents, les représentants associatifs se sont exprimés :

- Il est nécessaire de faire en sorte que la balade du Cailly soit une vraie balade et non un itinéraire, une voie de circulation.
- Il faut éviter au mieux les tronçons en proximité de voirie et privilégier les zones de nature et de calme.
- La balade du Cailly n'est pas une réponse aux besoins de déplacements pendulaires/rapides mais elle peut aider à la pratique débutante du « vélo ».
- Il est nécessaire de travailler à une infrastructure permettant de concilier piétons et cyclistes sans risques.
- La future balade du Cailly doit être connectée avec les cheminements (randonnées) et pistes cyclables existantes (même si elles sont rares à ce jour dans la vallée) et à venir. Il fut travailler à la lutte contre les discontinuités dans le parcours.

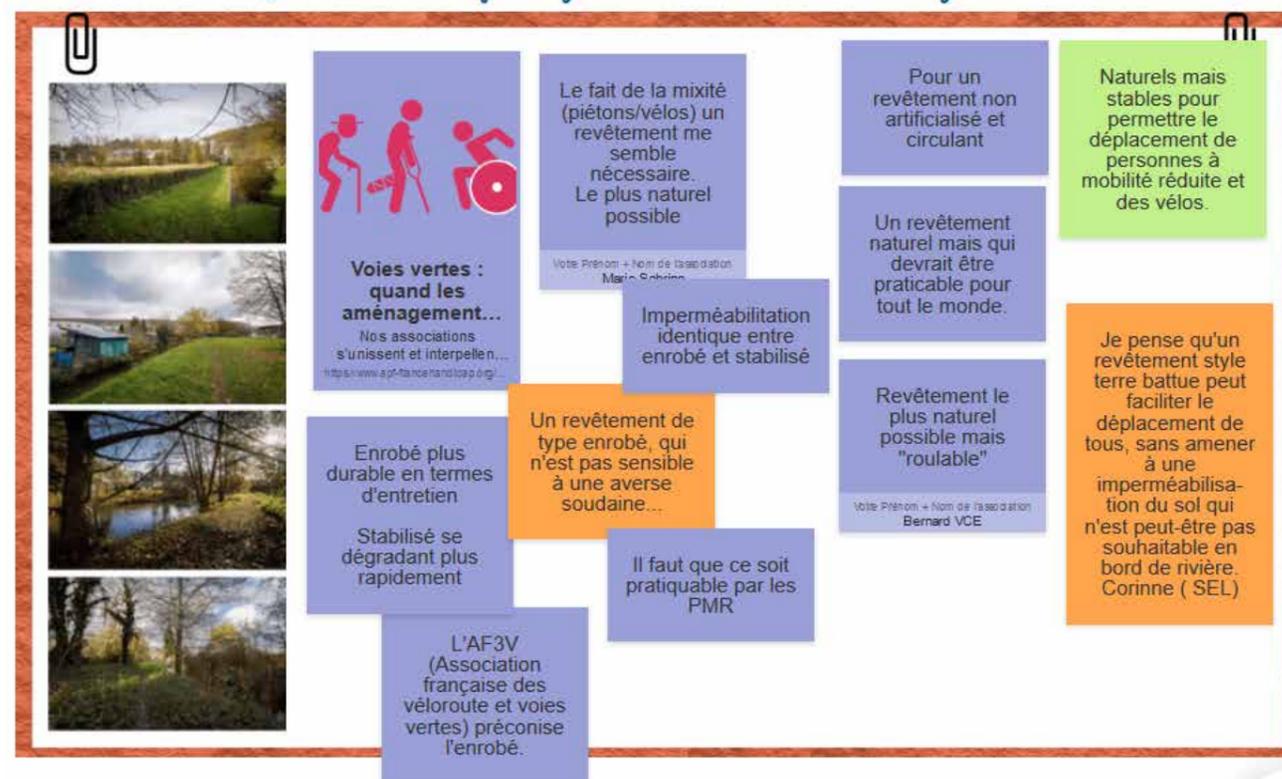
Un premier temps d'échange sur les revêtements à envisager sur les différents tronçons de la balade du Cailly a confirmé la complexité du sujet entre la nécessité de rendre accessible la balade (notamment aux personnes à mobilité réduite, et aux personnes avec poussette) et le fait de ne pas artificialiser et imperméabiliser d'avantage la vallée (notamment les zones naturelles).

Les représentants d'associations ont entamé une discussion technique sur les types de revêtements avec une volonté de trouver le revêtement le plus favorable à la nature sans toutefois permettre de dégager une solution.

Sur le sujet de l'éclairage public, les principales contributions portent sur :

- Du « cas par cas » dans les zones à aménager ou déjà aménagées, avec dans l'idéal un éclairage basse consommation à hauteur d'homme et avec un détecteur de mouvement. Il n'est pas attendu une généralisation de l'éclairage public.
- Dans les zones urbaines, l'éclairage est déjà présent. Il n'est donc pas nécessaire de modifier les horaires d'éclairage public sur ces tronçons urbains.

Quels revêtements privilégier dans les zones "non aménagées" ?



Extrait du tableau Klaxoon relatif aux attentes en matière de revêtements

3

Sur les éléments de sécurité à prévoir, les représentants d'associations indiquent :

- La nécessité d'assurer une séparation entre les cyclistes et le trafic routier sur les tronçons urbains.
- Le souhait d'avoir des panneaux d'information et de prévention pour réduire les comportements à risque (notamment pour la conciliation des usagers piétons et cyclistes).
- La possibilité de sécuriser les abords de la rivière du Cailly pour éviter les chutes (notamment des enfants), sans toutefois barrer l'accès à la rivière. La végétation des berges semble être une bonne solution pour la majorité des associations.

Sur les équipements/animation qui doivent accompagner la balade, les contributions portent sur :

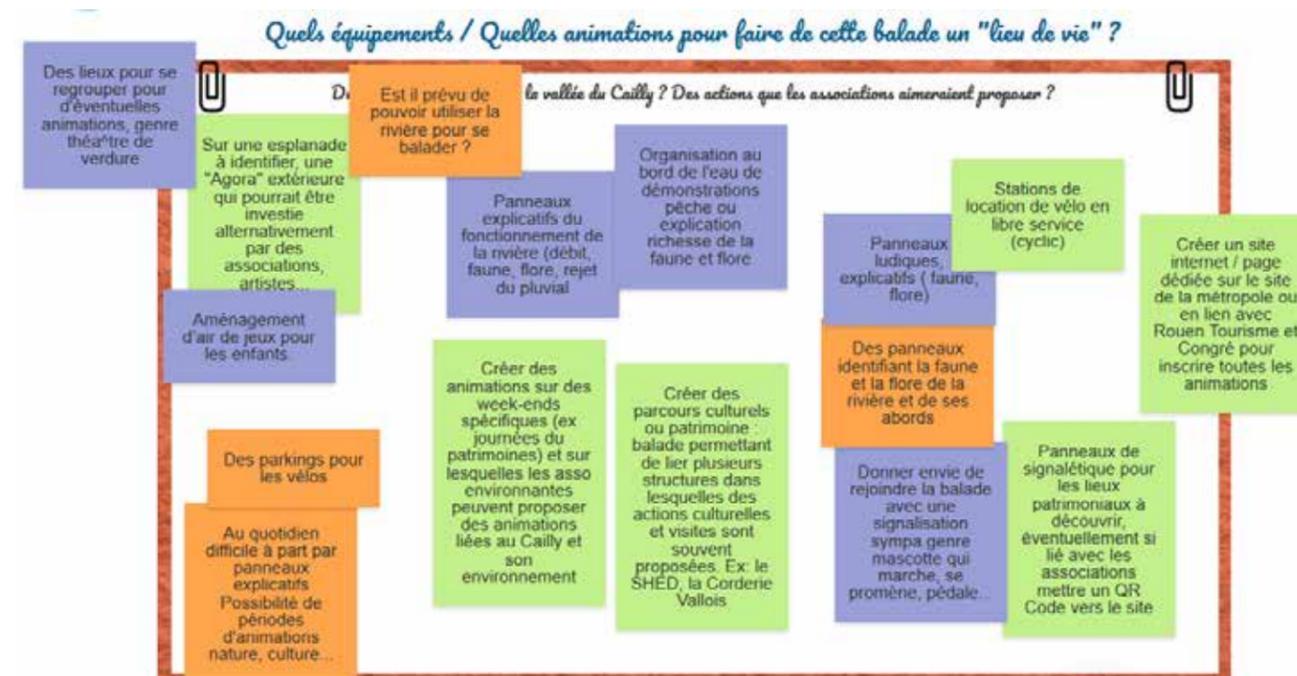
- Des poubelles doivent être prévues au droit des zones de repos (tables et bancs). Plusieurs types de poubelles pourraient être étudiés (notamment pour le compost). Toutefois, plusieurs associations soulignent la nécessité de responsabiliser la population et de prévoir des actions/panneaux de sensibilisation aux déchets.

• L'installation de toilettes publiques est également demandée par plusieurs acteurs associatifs.

• Des panneaux d'information/sensibilisation à différents éléments de la vallée du Cailly (nature, patrimoine, signalisation d'espaces culturels dans les communes...).

• Des équipements favorables à la pratique du vélo (parking vélo, location cyclic...).

• En matière d'animation, les principales idées proposées sont l'organisation de week-end thématiques, de parcours culturels, voire d'activités sur la rivière du Cailly. L'idée d'une agora, espace libre d'accès et bien identifié dans la vallée est également avancée pour permettre aux associations du territoire de se saisir d'un espace dédié et le faire vivre au gré de leurs animations.



Extrait du tableau Klaxoon relatif aux attentes en matière de revêtements

Les échanges au cours de cet atelier ont permis de confirmer un certains nombres d'idées déjà avancées lors des précédents échanges, et de préciser certaines d'entre elles.

Il faut trouver un équilibre entre accessibilité des tronçons pour tous les publics et préservation des espaces naturels.

Il ne faut pas généraliser l'éclairage, voire le limiter à certains tronçons spécifiques.

Un besoin de sécurisation fort vis-à-vis du trafic routier a été confirmé, tout comme la demande pour privilégier des itinéraires éloignés des zones de forte circulation. A ce titre, plusieurs acteurs associatifs ont demandé que des itinéraires alternatifs à l'itinéraire proposé soient étudiés.

Il y a toujours des demandes sur une meilleure information, prévention et la sensibilisation des futurs usagers à travers des panneaux (plusieurs thématiques : nature, biodiversité, patrimoine, déchets, sécurité des usagers...).

3

LES CINQ MINI-BALADES

- Itinéraire balade n°1 : Mairie de Malaunay / Chemin du Coton / Rue Lesouef / RD51 / Collège Jean Zay au Houlme
- Itinéraire balade n°2 : Ecole Jean Lurçat au Houlme / RD51 / Rue de la Rougemare / Rue Colonel Albert Lesueur / Rue des Martyrs / Allée Georges Sand
- Itinéraire balade n°3 : Corderie Vallois à Notre-Dame-de-Bondeville / Promenade des moulins à papier / Promenade de la Roseraie / Rue de la Fontaine / Rue Ferdinand Cartier / Rue de l'Avenir
- Itinéraire balade n°4 : Rue Durmont d'Urville à Maromme / Voie le long du Cailly / Promenade de l'Abbé Grégoire / Rue Berrubé / Rue de la République / Rue Raymond Duflo
- Itinéraire balade n°5 : Lycée de la vallée du cailly à Déville-lès-Rouen / Rue du Petit Aulnay / Rue du Canal / Passage sous l'A150 / Arrière de la déchetterie MRN / Bois sur les délaissés de l'A150

Les principales remontées citoyennes issues de ces balades sont :

- Déception d'avoir des tronçons sur voiries (propositions de tronçons alternatifs, notamment par rapport à la RD 51 au Houlme)
- Demandes pour privilégier :
 - la proximité avec la nature et le cours d'eau,
 - l'accessibilité des tronçons urbains (revêtement / éclairage),
 - des aménagements moins lourds sur les tronçons « nature »,
 - un maillage piéton et vélo qui aille au-delà de la balade (connexion avec les chemins de randonnée, les voies cyclables existantes et à créer...),
 - des indications sur le patrimoine bâti et naturel,
 - des connexions avec les centres d'intérêts à proximité,
 - une attention particulière sur la propreté et les incivilités.

LES OBSERVATIONS / CONTRIBUTIONS SUR LE SITE « JE PARTICIPE »

La page dédiée à la concertation « Balade du Cailly » a été accessible tout au long de la phase de concertation. Entre le 04 janvier et le 07 juin 2021, elle a cumulé 4 386 vues comme le montre le graphique ci-dessous :

Il y a eu 10 contributions directement sur le site « je participe » qui soutiennent unanimement le projet. Malgré la faible prise de parole sur ce média, on peut retenir trois idées émises, et que l'on retrouve par ailleurs dans les autres dispositifs mis en œuvre pour cette concertation :

- le souhait d'avoir davantage de projet développant la pratique des modes actifs (notamment le vélo) sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, et en particulier dans la vallée du Cailly,
- la demande d'avoir des connexions avec les chemins de randonnées ou pistes cyclables existants ou à créer,
- la proposition d'une balade sur la rivière (canoe par exemple).



UNE CONTRIBUTION LIBRE DE LA PART DE L'ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE DÉVILLE-LÈS-ROUEN

Un courrier de l'association des jardins ouvriers et familiaux de Déville-lès-Rouen a été reçu durant la période de concertation pour exprimer leur inquiétude sur le tracé du projet qui passe sur une partie du site. En complément de ce courrier, plusieurs contributions libres ont été formulées sur la page du site JE PARTICIPE, dédiée à la concertation sur la balade du Cailly.

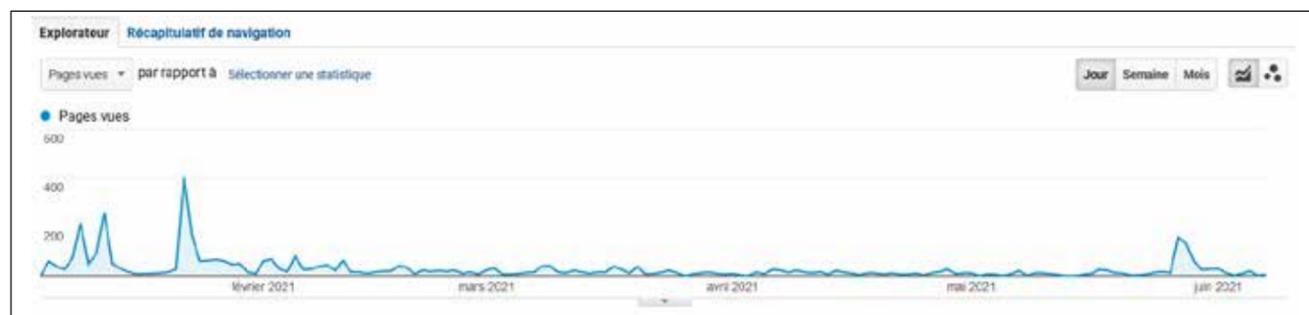
Les représentants des jardiniers ont été reçu par la commune pour échanger sur ce sujet. En effet, un projet de promenade sur les bords de la clairette est depuis plusieurs années porté par la commune (Emplacement Réservé notamment au PLU de la commune, et repris dans le

PLU de la MRN) et les élus en ont informé l'association également depuis plusieurs années afin qu'elle puisse prendre le temps de s'organiser pour ne plus cultiver les quelques jardins touchés par le projet au fil des rotations des jardiniers.

Par ailleurs, le projet de la balade du Cailly est un projet au plus près du cours d'eau et traverse celui-ci dès que cela est faisable afin d'impacter le moins de parcelles possibles. A noter également, que les participants à la mini-balade organisée sur Déville-lès-Rouen ont plébiscité le passage par les jardins, à contrario de la boucle sous le viaduc de l'A150 qui leur est apparu très repoussoir.

Il est vrai que l'aval de la vallée du Cailly est très urbanisé et les variantes étudiées jusqu'à présent sur ce tronçon se sont heurtées à une problématique foncière. La MRN cherche à promouvoir un tracé cohérent et agréable pour l'ensemble des habitants et usagers de la vallée afin de permettre au plus grand nombre un accès aux espaces naturels.

La concertation avec l'association va continuer pour discuter du projet au fur et à mesure des études et trouver des solutions pour permettre la meilleure cohabitation possible entre les promeneurs et l'activité des jardiniers.



4 ÉLÉMENTS DE RÉPONSE de la Métropole Rouen Normandie

Les objectifs de cette concertation en termes d'information du public sur le projet et de recueil des attentes et craintes des participants ont été remplis. Cette concertation sur la phase programmation du projet a permis de mettre en avant quatre grandes thématiques :

Le besoin de reconnexion avec la nature, notamment la demande d'avoir moins d'itinéraire sur des axes motorisés, et plus de lien avec le cours d'eau et les espaces verts.

Éléments de réponse de la MRN

Une attention particulière va être mise en œuvre sur l'insertion paysagère du projet et sur la préservation voir le développement de nouveaux espaces de nature en ville. Les propositions de variantes du tracé proposés les participants à la concertation vont être intégrés dans le programme de maîtrise d'œuvre afin de pouvoir faire un choix éclairé.

La demande en termes de mobilité vélo efficace au sein de la vallée du Cailly, avec la balade ou en complémentarité de la balade.

Éléments de réponse de la MRN

La MRN étudie actuellement la mise en place d'un schéma directeur des mobilités actives dont l'un des objectifs est d'obtenir un maillage vélo cohérent sur l'ensemble du territoire. La vallée du Cailly est donc bien au cœur de ces réflexions, même si les contraintes urbaines pèsent particulièrement fort sur cet espace.

Des souhaits qui peuvent être parfois contradictoires de préservation de la biodiversité (aménagements restreints, absence d'éclairage) et d'une accessibilité/sécurité importante (aménagements larges et en durs, éclairage en début et fin de journée).

Éléments de réponse de la MRN

Les élus de la MRN sont conscients de ces enjeux et des réponses contradictoires qui peuvent y être apportées. Il s'agit d'un sujet de réflexion à porter au programme de maîtrise d'œuvre et qui sera décidé au cas par cas en tentant de concilier ces deux enjeux.

La demande de « faire vivre » le projet avec la mise en place d'équipements / services / animations à proposer tout le long de la balade afin d'en faire un lieu de vie et non uniquement une infrastructure de mobilités.

Éléments de réponse de la MRN

Le projet de Balade du Cailly ne peut pas être qu'une simple infrastructure de transport. Les participants à la concertation ont bien confirmé ce point et il est important d'intégrer dès à présent la présence de mobilier urbain, mais d'autres équipements, services et animations seront également à proposer.

Il est à noter que les publics les plus jeunes ont peu participé à cette concertation (questionnaires, ateliers, mini-balades). Un temps d'échanges avec eux avait été pensé pour les inclure à la démarche (notamment les collégiens et/ou lycéens) et leur permettre d'exprimer leurs attentes, mais celui-ci n'a pas pu être mis en œuvre durant la crise sanitaire. Il sera intéressant de pouvoir les interroger lors de la seconde phase de concertation, en période de conception du projet.

LA RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION

Afin de présenter les principaux enseignements de la concertation, ainsi que les éléments de réponse de la Métropole aux attentes exprimées par la population, une réunion publique a été organisée en visioconférence (via Microsoft Teams) le 17 juin 2021 à 18h00.

L'information de la réunion publique a été diffusée aux près de 300 personnes qui avaient indiqué vouloir être informées des suites de la concertation lors de leur participation aux deux premiers questionnaires en ligne.

Enseignements de la réunion publique

L'ensemble des différentes phases de concertation (ateliers, mini-balades, questionnaires) et leurs enseignements ont été présentés par la Métropole Rouen Normandie. Les principales contributions citoyennes lors de cette réunion publique sont :

- La balade du Cailly doit être l'occasion de travailler à la réappropriation de la rivière par les habitantes et habitants de la vallée, ainsi que le sentiment d'appartenance à ce territoire.
- Des itinéraires « alternatifs » au tracé initial doivent être envisagés pour pouvoir saisir les opportunités foncières pour les concrétiser et ainsi s'éloigner au maximum des zones de grande circulation.

- Des animations pour informer / sensibiliser la population sur l'histoire, le patrimoine et l'environnement de la vallée sont souhaitées. Les associations, avec le soutien de la Métropole pourraient assurer une partie de ces animations.

La Métropole Rouen Normandie va maintenant poursuivre les études nécessaires pour approfondir le projet. Les études de maîtrise d'œuvre à venir auront pour objectif d'affiner l'itinéraire, en prenant en compte l'ensemble de la réglementation applicable en matière d'urbanisme, d'environnement, de mobilités, ainsi que des suggestions faites lors de la concertation en phase de programmation.

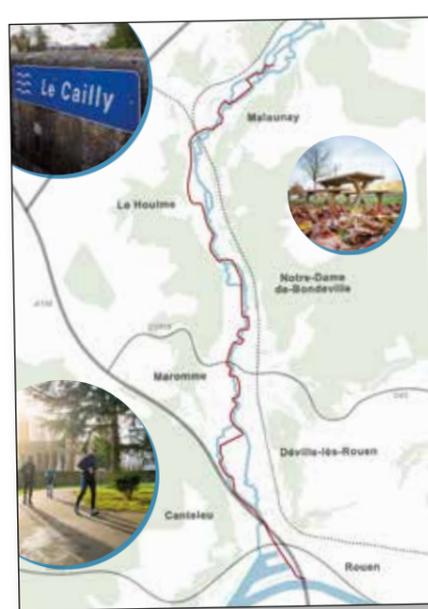


Par ailleurs, une communication a été faite sur les réseaux sociaux pour informer le grand public et permettre au plus grand nombre d'y assister.

5725 personnes ont pu être touchées par ce post du Facebook publié le 10 juin 2021 à 20h23.

Seules 14 personnes se sont inscrites pour assister à la réunion.

5 ANNEXES



La balade du Cailly, c'est aussi :

- Gains attendus en termes d'environnement et de santé :
- Amélioration de la qualité de l'air (moins de déplacements motorisés)
- Amélioration de la qualité de certains espaces naturels (renaturation de berges)
- Amélioration du bien-être général (lien avec un cadre de vie naturel, espaces de socialisation)
- Amélioration de la santé humaine (lutte contre la sédentarité)
- Amélioration de la sécurité des promeneurs (espace réservé aux modes motorisés)

Coût d'investissement prévisionnel au stade de l'étude de faisabilité 2020 : 11 000 000 € HT

1^{er} semestre 2021
La Balade du Cailly
CONCERTATION SUR LE PROJET
Votre avis nous intéresse !

Plus d'informations : jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/projet-balade-du-cailly

Présentation du projet

Le projet de balade doit permettre de préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti riche de la vallée du Cailly. Ce cadre de vie qualitatif permet d'imaginer des espaces publics extérieurs entre ville et nature à destination des habitants et des usagers, en complémentarité des espaces existants.

Malgré un tissu urbanisé relativement dense, le fond de vallée semble s'y prêter : il est facilement accessible et permet de relier les différents points d'intérêt et d'attractivité, en complémentarité ou comme alternative aux autres modes de déplacements.

Il s'agit ainsi pour la Métropole Rouen Normandie de réaliser un espace pour les piétons et cyclistes, cohérent et sécurisé, permettant de se poser ou de se promener dans la vallée du Cailly.

Intérêts et objectifs

3 enjeux d'intérêt public :

- La lutte contre le changement climatique.
- L'amélioration de la santé humaine.
- Le maintien du lien social.

3 objectifs intrinsèquement liés :

- La mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.
- La création d'un espace public de proximité de qualité.
- La création d'un parcours alternatif cohérent et sécurisé pour les modes actifs de déplacements.

Environnements rencontrés

3 types d'environnement rencontrés :

- Sites naturels, espaces verts aménagés, tissu urbain.
- Cette coexistence de paysages naturels et urbains se vit à travers :
 - Un environnement naturel riche et relativement préservé, notamment sur la partie nord de la vallée et sur les coteaux.
 - Un fond de vallée densément urbanisé et des activités qui génèrent de nombreux déplacements (équipements publics, zones d'emplois notamment).
 - La présence ponctuelle d'espaces extérieurs de détente, de loisirs et de sport : parcs publics, stades, forêts de loisir, parcours de randonnée via les bois de Houpeville et Mont-Saint-Aignan (CR219 notamment).
 - Un fond de vallée densément occupé par des pôles générateurs de déplacements : équipements publics et zones d'emplois notamment.
 - Un fond de vallée bien desservi en infrastructures de transport structurantes : réseaux routier, voie de chemin de fer, lignes de transports en commun (T2 jusqu'à Houpeville et Mont-Saint-Aignan (CR219) notamment), Notre-Dame-de-Bondeville et F4 jusqu'à Malaunay).

Le projet sera réalisé à travers une mixité d'aménagements :

- Aménagements destinés uniquement aux piétons : cheminement (milieu naturel), passages ou verrières (milieu urbain), trottoirs, aires piétonnes.
- Aménagements destinés uniquement aux cyclistes : bandes cyclables, pistes cyclables.
- Aménagements mixtes : cheminement (milieu naturel), passages ou verrières (milieu urbain), zone de rencontre, voie verte.

Réalisation par étapes

Une réalisation par étapes en fonction des atouts et des contraintes du projet et du site dans lequel il s'inscrit :

- Certains tronçons déjà réalisés, notamment le dernier en 2020 à Maromme (de la Rue Berrube à la rue Raymond Duflo).
- 1 phase d'étude de faisabilité 2018/2019 qui a permis de réaliser un diagnostic général, de s'accorder sur les objectifs, de définir un tracé prévisionnel.
- 1 phase de programmation 2020/2021 qui doit permettre de concerter sur les usages et les fonctionnalités du projet.
- 1 phase de conception à partir de 2022 qui doit permettre de travailler les grandes lignes de la balade, et proposer des aménagements pour les premiers tronçons.
- 1 phase de réalisation qui s'étalera sur plusieurs années.

14 km de promenade pour les piétons et cyclistes

6 communes de la vallée du Cailly traversées pour arriver à Rouen

Malaunay, Le Houllme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen, Canteleu, Rouen

22 | l'union agricole | jeudi 28 janvier 2021

chez nous

Lancement de la concertation pour la « Balade du Cailly ».

Portée par la Métropole, la « Balade du Cailly » est un projet de promenade à pied et à vélo de 14 km entre Malaunay et les bords de Seine à Rouen.

Afin de tenir au mieux les attentes des habitants concernant ce nouvel itinéraire, la Métropole, avec le soutien des communes traversées, lance une concertation en plusieurs volets. Celle-ci vient de débuter via un questionnaire mis en ligne sur le site Je participe.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : « La « Balade du Cailly » privera-t-elle Malaunay, le Houllme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen et Canteleu ? Pas moins de 14 km de promenade à pied ou à vélo vont être aménagés après un temps de concertation auquel tout le monde pourra participer. Ensemble, faisons de notre belle Métropole, avec une priorité : préserver le patrimoine naturel et bâti de la Vallée. C'est une vraie chance pour notre territoire et son attractivité ! ».

Les 3 objectifs de l'aménagement de cet itinéraire sont de :
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de la vallée ;
- Réaliser un espace public et un lieu de promenade de proximité de qualité ;
- Proposer un parcours alternatif cohérent et sécurisé pour les modes actifs de déplacement.

Une étude de faisabilité réalisée en 2018-2019 a permis d'une part, l'élaboration d'un diagnostic et d'autre part l'identification des enjeux, la définition des objectifs et d'un tracé prévisionnel.

Afin d'élaborer un projet véritablement adapté aux attentes de la population, la Métropole et les communes de la vallée engagent une démarche vo-

lontaire de concertation en deux étapes. Cette semaine, une première séquence de participation citoyenne est lancée pour entendre collectivement les orientations à retenir pour le projet de « balade du Cailly » (affiner le tracé prévisionnel, préciser les fonctionnalités des aménagements...).

Questionnaire 1 : Racontez-nous vos balades au Cailly ! Jusqu'au vendredi 5 février en ligne sur jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/index.php/questionnaire-racontez-nous-vos-balades-du-cailly.

Ateliers participatifs n°1 (JANVIER 2021)
Questionnaire n°1
Ateliers participatifs n°2 (FEBVRIER)
Balade urbaine n°1 (MARS)
Balade urbaine n°2 (MARS)
Questionnaire n°2 (AVRIL)
Visite « Lycéens » (AVRIL)
Atelier « Associations » (MAY)
Réunion publique de restitution (JUIN)

EN BALADE

La « balade du Cailly » est un projet de 14 km de promenade à pied et à vélo de Malaunay aux bords de Seine à Rouen, en passant par Le Houllme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville lès Rouen et Canteleu.

Pour élaborer un projet adapté aux attentes de la population, la Métropole et les communes de la vallée engagent une démarche de concertation.

Plusieurs outils seront déjà mis à votre disposition : un questionnaire en ligne, une carte participative, des ateliers participatifs. Une réunion publique, en juin, présentera les premières orientations envisagées pour répondre aux attentes. Une phase de concertation relative à la conception du projet sera organisée en 2022.

jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr



14 | ROUEN MÉTROPOLE | Paris Normandie | VENDREDI 5 FÉVRIER 2021

Une balade de 14 km à tracer

Vallée du Cailly. La Métropole lance une concertation pour élaborer 14 km de promenade à pied ou à vélo, de Malaunay à Canteleu.

Les habitants de six communes (Malaunay, Le Houllme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen et Canteleu) sont intéressés au premier chef par la concertation lancée par la Métropole rouennaise sur un itinéraire de 14 km pour piétons et vélos dans la vallée du Cailly.

Malgré un tissu urbanisé relativement dense, l'ambition est de rendre plus visible cette vallée. Il faut savoir que les berges du cours d'eau sont souvent privés depuis l'espace public et que les habitants n'ont donc plus accès à l'élément naturel qui a façonné leur cadre de vie. Parallèlement, l'aménagement de cette balade doit contribuer à lutter contre le réchauffement climatique, inciter à la pratique d'une activité physique et maintenir le lien social.

Le projet, qui a déjà fait l'objet en 2018/2019 d'une étude de faisabilité, commence par un questionnaire mis en ligne en début d'année.

« Un parcours cohérent et sécurisé »

La concertation a commencé par un questionnaire mis en ligne en début d'année. Elle se poursuivra sur les communes de Malaunay, Le Houllme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen et Canteleu. Une réunion publique de restitution sera organisée en juin. Une seconde phase relative à la conception du projet commencera en 2022. La réalisation s'étalera sur plusieurs années, vu l'ampleur du projet.

Site : <http://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/projet-balade-du-cailly>



jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr



métropole
ROUEN NORMANDIE